

## Police réelle et police fictive

Jean-Marc Berlière

---

### Citer ce document / Cite this document :

Berlière Jean-Marc. Police réelle et police fictive. In: Romantisme, 1993, n°79. Masques. pp. 73-90;

doi : <https://doi.org/10.3406/roman.1993.6189>

[https://www.persee.fr/doc/roman\\_0048-8593\\_1993\\_num\\_23\\_79\\_6189](https://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1993_num_23_79_6189)

---

Fichier pdf généré le 02/04/2018

## Police réelle et police fictive

Dans un essai pénétrant paru en 1979 <sup>1</sup>, Carlo Ginzburg a montré comment tout un mouvement – de Morelli à Freud, de Conan Doyle à Bertillon – s'est trouvé réuni dans la recherche d'une méthode d'interprétation s'appuyant sur les "déchets", les "données marginales", les "détails habituellement jugés de peu d'importance". Pour un critique d'art comme Morelli, comme chez Freud ou Conan Doyle <sup>2</sup>, ce sont "des traces parfois infinitésimales" qui permettent "d'appréhender une réalité plus profonde qu'il serait impossible de saisir par d'autres moyens". Cette émergence dans le dernier tiers du XIXe siècle d'un "paradigme de l'indice" – dont les racines se trouvent dans les savoirs cynégétiques accumulés et transmis par l'homme depuis des millénaires – qui permet de remonter à une réalité complexe à partir de données apparemment négligeables a fortement marqué la police et sa pratique criminelle.

### *Les étapes de la naissance de la police scientifique*

La police "scientifique" ou "technique" est née de la rencontre de ce mouvement et de la double volonté de contrôler une population à laquelle la révolution industrielle donnait une mobilité dangereuse (en même temps qu'elle entraînait la formation de concentrations urbaines aux effets criminogènes inquiétants), et de trouver un système d'identification efficace des "criminels d'habitude", ces récidivistes qui préoccupaient tant les pouvoirs publics, la justice, les pénalistes, les médecins et les policiers. C'est dans la recherche d'un système qui permette de distinguer les "chevaux de retour" des "délinquants primaires" – distinction rendue délicate depuis l'abolition définitive de la marque au fer rouge – qu'ont été mises au point des techniques d'identification des individus puis des traces qui marquent la naissance de la police judiciaire moderne. Rappelons les étapes essentielles de cette naissance.

C'est en octobre 1879 qu'Alphonse Bertillon, jeune "commis auxiliaire aux écritures" de la Préfecture de police de Paris, adresse au préfet Andrieux un mémoire exposant une méthode d'identification des récidivistes fondée sur l'"identité anthropométrique". Après bien des rebuffades, c'est en décembre 1882 qu'il obtient de Camescasse, le successeur d'Andrieux, le droit d'expérimenter,

pour trois mois, sa méthode. C'est le 16 février 1883, qu'il identifie le premier récidiviste à l'aide de onze mesures osseuses. Dès lors, le succès de l'anthropométrie va être rapide : en 1889, le Congrès international d'anthropologie criminelle qui se tient à Paris vote à l'unanimité un vœu invitant les gouvernements du monde entier à adopter le signalement anthropométrique de Bertillon. Mais alors que l'identification de Ravachol, en mars 1893, démontre tout l'intérêt de la méthode, les faiblesses d'un système qui n'est qu'un mécanisme d'élimination, ne permettant que de démontrer la non-identité mais en aucun cas d'affirmer l'identité absolue et invariable d'un individu, stimulent la recherche d'un système sûr et fiable à 100%. L'identité, l'unicité de l'individu – problèmes à la fois épistémologiques, philosophiques et pratiques – passionnent alors une foule de chercheurs dont, au premier chef, les anthropologues et les criminologues. Alors que Bertillon, sensible aux critiques adressées à son système, travaille sans cesse à l'améliorer et, par la "photographie signalétique", la notation des "marques particulières", la "colorimétrie" des yeux, aboutit au "signalement descriptif", véritable "portrait parlé", la dactyloscopie va définitivement renvoyer l'anthropométrie au musée.

Les crêtes papillaires que l'on trouve à l'extrémité des doigts présentent des dessins différents pour chaque doigt et pour chaque individu. Immuables, ces dessins – qui apparaissent dès le sixième mois de la vie intra-utérine – sont inaltérables et indélébiles. Ils constituent donc LA marque d'identification absolue que des mesures osseuses ne pouvaient pas être. Comme beaucoup d'autres, la "découverte" des "empreintes digitales" ne peut être attribuée sans injustice à un seul homme tant elle résulte d'une longue chaîne d'observations empiriques et de recherches scientifiques qui s'étalent sur une longue durée et sont l'œuvre de gens très différents<sup>3</sup>. C'est un anatomiste italien, Marcello Malpighi, qui le premier, en 1686, décrit les crêtes papillaires des extrémités digitales sans toutefois les classer. En 1823, un mémoire en latin paru à Breslau et écrit par un médecin tchèque, Evarist Purkye, le fondateur de l'histologie, distinguait et décrivait les types fondamentaux de dessins papillaires et affirmait qu'il n'existait pas deux individus possédant des dessins identiques; il tentait une classification sans envisager toutefois d'application pratique. **Dès 1858, au Bengale, l'administrateur britannique du district de Hooghly, Sir Williams James Herschell, eut l'idée d'utiliser l'empreinte de ces dessins, couramment employée par les Bengali, pour améliorer le fonctionnement de l'administration coloniale britannique.** C'est en octobre 1880 que parut à Londres, dans la revue *Nature*, une lettre d'un médecin anglais de l'hôpital de Tokyo, Henry Faulds : "*On the skin furrows of the hands*", qui est le premier article évoquant le rôle des empreintes pour l'identification des criminels, suggérant un système de classification et indiquant même un procédé de prise d'empreintes à l'aide d'encre et d'une plaque d'étain. Faulds y révélait qu'il avait utilisé ce moyen pour identifier deux criminels et recommandait de joindre les empreintes aux photographies de malfaiteurs. Le 22 novembre, Hershell écrivit dans la même revue pour expliquer qu'il utilisait ce système depuis plus de

vingt ans et que les empreintes digitales avaient été introduites officiellement dans le district de Hooghly trois ans auparavant avec d'excellents résultats. C'est en 1886 que Sir Francis Galton, un médecin anglais, directeur du laboratoire d'anthropologie de Londres, au fait des travaux de Purkye et frappé par la perspicacité politique et administrative de Hershell, se lança dans des études systématiques sur l'identification des crêtes cutanées, leur classification et leurs applications pratiques. En 1890, il mit au point une méthode permettant de retrouver une empreinte dans une vaste collection et présenta le résultat de ses travaux dans un livre paru à Londres en 1892. Intéressé, le secrétaire d'état au Home Office, Alquith, constitua une commission présidée par Edward Troup, pour comparer les avantages respectifs de l'anthropométrie et de la dactyloscopie. Le 12 février 1894, cette commission conclut à la nécessité d'ajouter les empreintes aux mesures anthropométriques. Après une tentative peu heureuse dans ce sens de Garson, qui combinait dactyloscopie et anthropométrie de façon extraordinairement compliquée, ce fut Sir Edward Richard Henry, le successeur de Hershell au Bengale, l'auteur dès 1889 d'un système signalétique purement dactyloscopique, qui conçut la classification dactyloscopique britannique. Succédant à Garson à la tête de Scotland Yard en 1901, il y imposa son système qui entraîna l'abandon définitif, en 1902, de l'anthropométrie par le Royaume Uni. C'est lui que Darwin désigna comme "l'inventeur du procédé dactyloscopique" dans un article paru dans le *Times*, le 6 janvier 1909, qui déclencha un tollé général : pour les uns l'inventeur était Galton, pour les autres Hershell, mais d'autres avançaient le nom de Vucetich. Juan Vucetich, né en Dalmatie en 1858, émigré en Argentine en 1884, fut chargé d'organiser en 1891, au Département central de la police de Buenos Aires, un service d'identification sur le modèle parisien. Ayant eu connaissance des travaux de Galton, il eut l'idée d'établir des fiches anthropométriques comprenant les empreintes des dix doigts et, dès septembre 1891, réussit à les classer. L'année suivante, il démontra l'identité des empreintes de l'auteur déjà arrêté d'un assassinat avec celles laissées sur l'arme du crime (affaire Francesca Rojas).

Observées par Malpighi, décrites par Purkye, utilisées empiriquement par Hershell et Faulds, classées par Galton, Vucetich et Henri, les "empreintes digitales" qui permettaient désormais une identification absolue – "chaque être humain acquiert une identité, une individualité sur laquelle on peut se fonder de manière certaine et durable" – allaient bouleverser la police judiciaire en permettant d'identifier les auteurs de crimes même insoupçonnés. Paradoxalement ce fut Bertillon qui réussit cette première. Précurseur génial, ce "jaloux qui n'aimait pas les enfants des autres", eut à l'égard des empreintes digitales les mêmes réticences que celles qui avaient accueilli ses propres travaux et l'anthropométrie à ses débuts. Curieusement, tant il est vrai qu'on ne prête qu'aux riches, la postérité et l'opinion publique le créditent de l'invention de ce procédé d'identification plus sûr que le sien, qu'il n'accepta en réalité que tardivement et avec réticence. C'est pourtant lui qui réussit la première identification au monde,

au moyen des seules empreintes digitales, d'un criminel sur l'identité duquel on n'avait aucune idée, sur lequel ne pesait aucun soupçon. En octobre 1902, on releva des empreintes papillaires sur la vitrine d'un médailler fracturé dans le salon d'un dentiste, dont le voleur avait préalablement assassiné le domestique. Servi par un heureux concours de circonstances – il ne possédait que peu de fiches dactyloscopiques et le hasard voulut que l'assassin ait été arrêté et fiché quelques mois plus tôt – Bertillon réussit à identifier ces empreintes comme étant celles d'un certain Henri-Léon Scheffer. Dans un rapport au juge d'instruction il démontra la similitude des empreintes : c'est la première fois qu'un assassin fut identifié, convaincu de meurtre et condamné à l'aide de ses seules empreintes.

### *Les réussites et illusions de la criminalistique*

C'est donc par le biais du problème de l'identification que le scientisme a touché la police. La recherche de l'identité a donné naissance à la criminalistique que l'on pourrait définir comme le recours systématique aux ressources de la science, à ses méthodes, à ses moyens, à ses progrès dans l'investigation criminelle. D'abord instrument de contrôle social et politique, l'anthropométrie se trouve ainsi à l'origine d'une transformation radicale des pratiques et des méthodes de la police judiciaire, elle marque la naissance d'une "science criminelle" dont les promesses et les retombées parurent suffisamment riches pour que les contemporains placent Bertillon, son initiateur, au même rang que Pasteur : l'un semblait promettre un monde sans microbes, l'autre un monde sans criminels.

Tout le principe de la police scientifique est fondé sur le postulat qu'un criminel laisse toujours, généralement à son insu, des traces sur les lieux du crime et, qu'inversement, il y recueille d'autres traces. Ce sont donc ces traces ou détails, *a priori* imperceptibles ou sans importance, qu'il faut savoir chercher et exploiter car ils constituent autant de signes et d'indices d'une présence, d'un geste, d'un acte. C'est avec la création, sous les combles de la Préfecture de police de Paris, en 1888, du *Service d'identification anthropométrique* – devenu *l'Identité judiciaire* en 1893 –, qu'une nouvelle pratique policière se fit jour, fondée sur une méthode traditionnelle : la recherche minutieuse des traces et des indices, mais complétée, éclairée, prolongée par les analyses, les expériences, les investigations et les comparaisons du laboratoire. Cette "nouvelle" pratique ne faisait somme toute que revenir à cet héritage cynégétique millénaire dont nous avons parlé plus haut : au sens propre le policier redevenait un chasseur, flairant, humant des pistes, des traces, des signes, relevant des indices infimes, mais en utilisant des méthodes d'analyse modernes au fait des dernières découvertes de la science. Il ne saurait être question ici d'exposer les techniques très complexes mises en œuvre à l'époque à Lyon, Bucarest, Lausanne, Gratz, Liège, par l'ingéniosité des Locard, Niceforo, Reiss, Gross, Stockis, pour mettre en évidence une trace, un indice, pour mouler ou fixer une empreinte. Il faut cependant garder à l'esprit que ces hommes avançaient dans un terrain parfaitement vierge et qu'en quelques années,

parallèlement aux initiateurs du roman policier et notamment à Conan Doyle, ils ont mis au point, empiriquement, cas par cas, face aux problèmes posés par chaque affaire qu'on leur soumettait, des techniques suffisamment diverses et sûres pour pouvoir être défendues devant des assises, présentées et théorisées dans des traités scientifiques et pratiques qui constituaient à la veille de la première guerre un corpus impressionnant pour une "science" qui n'avait somme toute pas trente ans.

Pour les partisans de la police scientifique, la recherche minutieuse des traces de toutes sortes, puis leur analyse avec des moyens, des outils et des méthodes empruntés aux laboratoires scientifiques, devait permettre la naissance d'une police propre et sûre. Grâce à la police scientifique (ses initiateurs en étaient convaincus) la substitution à la preuve testimoniale si fragile, de la preuve indiciale – celle qui innocente un suspect, accuse et confond un coupable sans qu'il soit besoin d'aveu, celle aussi qui permet de reconstituer les faits et d'attribuer à chacun sa responsabilité dans un méfait – allait rendre la police judiciaire infaillible. Elle serait également "propre" puisqu'elle permettrait de faire l'économie de ces plaies héritées de Vidocq que sont l'"indication" et le "condé" qui sert de monnaie d'échange au policier pour l'obtenir, et qu'elle rendrait inutile la "cuisine" et la "mise à table" : des méthodes qui jetaient le discrédit sur la police sans nécessairement apporter de certitudes. En novembre 1910, Edmond Locard réussit à identifier et à faire condamner par les assises du Rhône, sans aveu, sans témoignage, alors même que l'un des deux inculpés produisait un alibi, sans autre preuve indiciale que des empreintes digitales, les auteurs d'un vol par effraction. Ce sont de telles réussites : l'identification de Scheffer sur ses seules empreintes, celle d'un cambrioleur sur les seules traces de ses outils, qui expliquent l'espérance mise dans la police scientifique par ses défenseurs, ses acteurs, le public. Certaines élucidations qui relevaient quelque peu de la magie aux yeux des profanes n'ont pas médiocrement contribué à la formation d'une légende; elles expliquent les espoirs assez irréalistes que cette police scientifique a pu faire naître : la police serait un jour à même de résoudre n'importe quelle énigme à l'aide de méthodes "scientifiques", "propres", sûres et infaillibles. Le "docteur Locard" incarna pendant près d'un demi-siècle cette illusion, il imposa aux jurés et aux tribunaux le pouvoir de "l'Expert" capable, par sa seule autorité, de convaincre des jurés qui ne comprenaient pas forcément ses explications, mais suivaient ses conclusions.

Est-il réellement besoin de préciser qu'en dépit de ses remarquables avancées, de ses succès spectaculaires, la police scientifique ne fut pas la panacée universelle, le miracle attendu que certains avaient voulu y voir et qu'elle ne pouvait pas être ? Comme l'œuvre de Jules Verne, celle de Conan Doyle avait sa part de rêve et d'illusion, et la police scientifique, la "police de l'avenir" avait ses limites : elle ne s'est donc pas substituée aux autres méthodes, qu'elle n'a pas fait disparaître ; tout au plus s'y est-elle ajoutée, comme un moyen, une arme supplémentaire de la panoplie judiciaire à la disposition des policiers. Si

déception il y a, notons qu'elle provient d'un malentendu que les avocats de la police scientifique, tout à la chaleur de leur argumentation, ont largement contribué à diffuser et à accréditer : celui que la police scientifique pouvait résoudre les affaires par la seule preuve indiciale. Or, l'indice scientifiquement mis en lumière ne constitue généralement jamais une preuve en soi, il s'insère dans l'enquête traditionnelle, mais ne la remplace pas, il fournit des pièces, parfois essentielles, dans le puzzle dont la reconstruction incombe au policier, mais il ne peut que rarement apporter une preuve décisive. **S'il ne dit que la vérité, l'indice ne dit pas toute la vérité et les empreintes d'un suspect retrouvées sur le lieu du crime ne prouvent que sa présence sur les lieux, pas sa participation et encore moins sa culpabilité; le passage de la preuve indiciale à la démonstration de culpabilité nécessite dans la plupart des affaires l'interférence de preuves indiciales et de preuves testimoniales et circonstancielle recueillies par ailleurs et c'est la somme de ces "présomptions graves, précises et concordantes" qui emportera ou non l'intime conviction des juges et des jurés.**

Ces difficultés ou ces limites, et le fait que les policiers de laboratoire demeurent incapables de résoudre un certain nombre d'énigmes ont brisé une sorte d'enchantement, provoqué un doute, effrité les illusions de ceux qui attendaient trop et des miracles quotidiens de la police scientifique<sup>4</sup>. Ces "échecs" ont renforcé dans leur conviction les adversaires de la police scientifique, les sceptiques, au nombre desquels beaucoup de policiers. **Les malfaiteurs au contraire ont cru à ces méthodes, qui en furent les premières victimes. Ils furent aussi les plus assidus lecteurs des traités et articles exposant les nouvelles techniques mises en œuvre par la police et cherchèrent à s'adapter aussi aux progrès et aux moyens que les policiers, les auteurs de romans policiers et la presse expliquaient complaisamment : c'est ainsi que la "révolution policière" entraîna une évolution parallèle des méthodes criminelles, ce qui explique le jugement réservé de certains policiers.**

#### *Vrais policiers/ faux romans*

Si les réussites de la police scientifique, les affaires authentiques, les crimes "sensationalnels", abondamment exploitées par la presse, ont fourni une importante source d'inspiration aux auteurs de romans, il est non moins évident que les romanciers se sont inspirés de figures bien réelles. Balzac a beaucoup emprunté à Vidocq et à Coco Latour pour le personnage de Vautrin, Maurice Leblanc a sans doute créé le personnage d'Arsène Lupin – qui apparaît pour la première fois en 1905 – à partir d'un authentique et singulier voleur anarchiste, Alexandre Jacob, dont il venait de suivre le procès à Amiens comme journaliste quelques mois avant de publier la première aventure du "gentleman cambrioleur"<sup>5</sup>. De même peut-on supposer avec quelque vraisemblance que les personnages de Tabaret – "tiraclair" – et surtout de M. Lecoq ont pu avoir d'authentiques policiers comme modèles tant, et c'est là d'ailleurs la véritable novation introduite par Gaboriau,

les mœurs policières qu'il décrit sont à la fois vraisemblables et réalistes <sup>6</sup>. Le roman policier naissant a largement tiré son inspiration du fait divers autant que de ces authentiques personnages dont la presse vante régulièrement les exploits : les "limiers de la sûreté" qui, par leurs méthodes, les affaires auxquelles ils ont été mêlés, leurs mœurs, leurs personnalités, autant que les mémoires pittoresques qu'ils ont écrits, ont nourri l'imaginaire de toute une population.

C'est d'abord un *travail* nécessitant un mélange de "flair", de déduction, mais surtout de patientes investigations, des recherches, des vérifications méthodiques, de longues et ingrates surveillances, des filatures, des "planques", qui excite l'imagination. A la fin du siècle, les revues en mal de tirage – la police fait vendre –, les ouvrages de policiers ou de leurs admirateurs évoquent un monde particulier peuplé de gens étranges : les "limiers" ou les "as" de la sûreté, dont les lecteurs lisent avec avidité les exploits dans leurs journaux favoris et les enquêtes passionnantes sur le mystère de la femme découpée en morceaux ou la malle de Millery. Les "exploits" des Jaume, Rossignol, Calcas... ont fait rêver des générations à l'instar de ceux de Nick Carter ou Sherlock Holmes.

Dans la panoplie des armes utilisées par les policiers d'alors quelques-unes étaient bien de nature à exciter l'imagination des romanciers. Tout lecteur de Gaboriau n'a pu manquer d'être impressionné par l'habileté de M. Lecoq à modifier son apparence physique. Cet art du "camouflage", c'est-à-dire du déguisement, était alors, effectivement, une pratique courante des policiers. Abondamment utilisée par Vidocq s'inspirant des pratiques séculaires des truands de la cour des miracles, on la retrouve tout au long du siècle. Chateaubriand, dans les *Mémoires d'outre-tombe* <sup>7</sup>, évoque les coulisses de la Préfecture de police qu'il a pu observer pendant sa courte arrestation au début de la Monarchie de juillet et il rapporte qu'il existait alors un vestiaire spécial à la Préfecture de police où les agents, comme des "masques de mercredi des cendres", trouvaient les accessoires nécessaires pour se transformer "en marchands de salades, en crieurs des rues, en charbonniers, en forts des halles, en marchands de vieux habits, en chiffonniers, en joueurs d'orgue", les uns étaient "coiffés de perruques", d'autres avaient "barbes, moustaches et favoris postiches", d'autres "trainaient la jambe comme de vénérables invalides et portaient d'éclatants rubans rouges à la boutonnière". Ces pratiques, également confirmées par Maxime du Camp <sup>8</sup>, existaient encore à la fin du siècle : en 1890, dans un reportage sur le Service de sûreté, *L'Illustration* évoque le "vestiaire spécial des plus complets" qui existait à la sûreté et dans lequel les inspecteurs pouvaient trouver les costumes dont ils avaient besoin <sup>9</sup> et *Lecture pour tous*, dans son numéro de janvier 1905, démontre, photographies à l'appui, "Les trente six incarnations d'un policier". Cette pratique du "camouflage" a survécu – notamment pour les "planques" et les filatures grâce à ces virtuoses que furent les Rossignol, Jaume, Calcas, qui savaient se rendre méconnaissables aux yeux de leur propre famille, et, encore dans l'entre-deux-guerres, Locard, dans ses différents traités et manuels de police, recommandait

chaleureusement la sébile et les lunettes de l'aveugle, la casquette du gazier ou le port du frac pour éviter cet "air de police" dont beaucoup de policiers ne savent pas se départir et qui permet au plus obtus des boutiquiers de les flairer à vingt pas. En revanche, tout en admirant l'art de M. Lecoq dans ce domaine, il déconseillait formellement le maquillage et le grimage qui "dénoncent la chienlit" au moindre problème <sup>10</sup>.

La sûreté parisienne présentait à l'époque quelques belles *figures* de policiers bien propres à inspirer des auteurs de roman. Ainsi Gustave Rossignol, né en 1846 à Strasbourg, orphelin de bonne heure, enfant de troupe, engagé dans les zouaves à vingt ans, prisonnier à Metz, qui entre à la Préfecture de police en 1875. En moins de vingt ans, il a opéré plus de 1200 arrestations, reçu dix neuf gratifications pour "zèle", "intelligence dans le service", "actes de courage", "arrestations de malfaiteurs dangereux", huit coups de couteau et de nombreuses blessures. C'était, au témoignage de ses contemporains, un virtuose du camouflage, le "type même du gamin de Paris [...] d'une audace superbe" <sup>11</sup>. "Véritable type du parisien gouailleux et sceptique" <sup>12</sup>, il en a l'accent, la silhouette, l'esprit caustique <sup>13</sup>. Chasseur obstiné, tenace au point d'oublier toute fatigue tant que dure la quête, il n'éprouve aucune rancune ni aucune haine pour ceux qu'il a réussi à livrer à la justice, il se distingue même de ses collègues par une grande humanité dans le traitement des gens qu'ils a arrêtés et dans sa "cuisine". Blessé de huit coups de couteau en arrêtant l'anarchiste Duval, il témoigne à son procès avec une extrême modération et, expliquant qu'il a mordu Duval qui venait de lui porter plusieurs coups de couteau, pour lui faire lâcher prise, il ajoute: "pas trop fort de crainte de lui faire mal" <sup>14</sup>. Comme les policiers de cette génération, il ne porte jamais d'arme: "si on charge un agent d'arrêter un individu, ce n'est pas pour le ramener mort. Chaque métier a ses risques, le couvreur tombe de son toit, le maçon d'un échafaudage et mon avis est que l'agent doit essayer des coups de feu". Jaume, nous est décrit comme "passionné par son métier, rusé, finaud, d'une bravoure à toute épreuve" <sup>15</sup>. C'était un petit homme "l'œil vif, la face ronde et réjouie, l'air d'un bon bourgeois" <sup>16</sup>. Maître du "camouflage" <sup>17</sup>, connu jusqu'en Amérique, il est sans doute la figure la plus célèbre de la sûreté avant le tournant du siècle. Né à Paris en 1846, lui aussi enfant de troupe, sergent-major, il quitte l'armée après la guerre de 1870 et entre à la sûreté en 1873. Célibataire, adorant son métier par dessus tout, il est d'une disponibilité totale <sup>18</sup> et peut consacrer des semaines entières à une même enquête <sup>19</sup>. "Intrépide devant le danger", d'une "finesse et sûreté de jugement incroyable", il devint un des "as" du service et réussit des enquêtes et des arrestations délicates. **L'un de ses points forts était son aptitude à changer d'apparence en quelques minutes, et c'est sous ses déguisements divers, avec son air benoît et sa facilité à "jaspiner le jar" ou le "louchebem"**, avec une faconde de titi parisien ou l'accent trainant d'un paysan morvandiau, qu'il fréquente les repaires les plus mal famés, les "tapis francs" de Maubert, s'enquérant des uns et des autres, recueillant des renseignements précieux qu'aucun de ses interlocuteurs

n' imagine donner à un policier. Il n'est pas de profession dont cet homme au léger embonpoint, aux allures de bon bourgeois du Marais, fou de théâtre et de gilets à fleurs, n'ait revêtu l'habit et les insignes avec aisance et habileté. Jovial, d'une verve intarissable, déguisé en cocher, en maçon, en clochard, fréquentant les crémeries, les bouges, les prisons, les salons avec la même assurance, il est à l'origine d'un nombre considérable d'arrestations.

Girodot, le "plus accompli des détectives de la sûreté" d'après Goron son ancien chef, était également capable de passer pour un malfaiteur, dont il adoptait avec aisance l'allure ou l'argot, comme de faire bonne figure dans les salons du faubourg Saint-Germain. Type même du chasseur obstiné, il "planqua" pendant 35 jours, déguisé en clochard avec deux autres inspecteurs, en plein hiver, devant une banque qu'il savait devoir être cambriolée, pour surprendre les voleurs en flagrant délit et "faire bon" la "bande des sacristains" <sup>20</sup>.

Ces policiers, tous anciens combattants de la guerre de 1870, incarnent la vieille école et la tradition, le type même – malhonnêteté mise à part – du policier de la descendance de Vidocq. La génération suivante est moins typée, on y retrouve les qualités de bon sens et d'observation, l'amour du métier, la passion de la chasse, mais en plus sérieux et banal. Cependant la tradition survécut à travers des policiers comme Martial Calcas (dit "Calchas"), né en 1870, engagé à 19 ans, sergent. Entré à la sûreté en 1905, il n'y resta que cinq ans et fonda une agence de police privée en 1910. Mort à 43 ans, en janvier 1913, il est un des derniers représentants d'une espèce en voie de disparition: celle du limier se grimant à merveille, possédant, comme ses aînés, la science du camouflage. Sorte de Lupin, se métamorphosant avec l'habileté d'un Jaume, parlant plusieurs langues, il fut chargé de nombreuses missions délicates à l'étranger et de l'arrestation de grands voleurs internationaux. Notons que comme Goron, comme Jaume, comme Rossignol, il se reconvertit dans la police privée : un signe des temps.

Les affaires criminelles que ces policiers ont à résoudre valent parfois celles sorties de l'imagination des auteurs et contribuent à exciter les imaginations, comme on pourra en juger au récit de deux des plus célèbres d'entre elles.

Le 17 mars 1887, on découvre à Paris, 17 rue Montaigne, trois cadavres égorgés : celui de "Mme de Montille" alias Marie Regnault une femme galante, et ceux de sa dame de compagnie et de sa fillette. Le vol a été le mobile de cette boucherie et l'assassin, qui fait obligatoirement partie des "amis" de "Mme de Montille", a pris le temps de se laver, de fouiller tout l'appartement et de voler des bijoux dont le juge d'instruction publia la liste dans *La Gazette des tribunaux*. Cherchant à entraîner les policiers sur une fausse piste, il abandonna sur les lieux du crime quelques indices désignant un certain "Gaston Geissler". Alors que la sûreté parisienne suivait cette piste, son sous-chef, Goron, apprit de la bouche d'un rédacteur du *Journal des Débats* <sup>21</sup> qu'une dépêche de son journal venait de

signaler que l'assassin vraisemblable avait été arrêté à Marseille. Dans cette ville en effet, alors qu'il s'apprêtait à s'embarquer vers l'Égypte, un client de la "maison fermée" la plus luxueuse de Marseille, rue Ventomagy, avait laissé en cadeaux, après avoir essayé d'en obtenir quelque argent, quelques-uns des bijoux volés chez Marie Regnault. Les filles ayant montré les bijoux à la sous-maitresse, la sous-maitresse les ayant montrés à la matrone, celle-ci étant en délicatesse avec le commissaire de police, prévint ce dernier qui, avec beaucoup de flair, enquêta, retrouva le reste des bijoux dont Pranzini s'était débarrassé et c'est ainsi que l'assassin de la rue Montaigne fut arrêté. Pranzini refusant d'avouer, les policiers voulurent lever l'hypothèque "Gaston Geissler". Ils avaient découvert qu'une chambre dans un hôtel meublé du quartier de la gare du Nord, avait été louée au nom d'"Henri Geissler", or cet "Henri Geissler" n'avait pas reparu à l'hôtel Cailleux depuis la nuit du crime. Circonstance aggravante, dans ses bagages abandonnés à l'hôtel, on trouva des chemises marquées "GG". Autant de coïncidences troublantes qui vont lancer Goron, le sous-chef de la sûreté, dans une extraordinaire chasse à l'homme à travers l'Europe qui va tenir plusieurs semaines en haleine une opinion régulièrement informée par une presse très active. C'est finalement à Breslau en Allemagne qu'il finira par découvrir l'incroyable vérité: le pseudo "Henri Geissler" s'appelait en réalité Georges Guttentag (les deux "G" de ses chemises) ; sans un sou, il avait abouti à l'hôtel Cailleux où il s'était inscrit sous un faux nom : par pure coïncidence celui-là même que Pranzini utilisa pour égarer les enquêteurs. Sans ressources, désespéré, il voulait se jeter dans la Seine, mais son allure misérable lui avait valu d'être arrêté, le soir précédant le triple assassinat, par deux gardiens de la paix pour vagabondage. Il était depuis ce temps incarcéré à la 1ère division, cellule 85, de la prison de Mazas ! L'homme que la sûreté parisienne recherchait dans toute l'Europe, était en prison à Paris, à deux pas de la Préfecture de police.

Le 29 juillet 1889, un homme se présenta au commissariat du quartier Bonne-Nouvelle à Paris, pour y signaler la disparition de son beau-frère, huissier de justice rue Montmartre. Ce dernier, veuf, menait une vie apparemment très réglée dans laquelle le vendredi soir était réservé aux "frasques" hebdomadaires d'un bon vivant dans la force de l'âge. Personne ne l'avait revu depuis la soirée du vendredi 26. La disparition de l'huissier Gouffé fit quelque bruit dans le monde parisien, mais l'enquête menée par la sûreté n'aboutit à rien. C'est par la lecture de *La Lanterne* que Goron apprit la découverte d'un cadavre à Millery, entre Givors et Lyon, le 14 août. L'état de putréfaction du cadavre ne permit pas son identification par le médecin qui procéda à l'autopsie. La découverte d'une malle ayant vraisemblablement servi au transport du corps et portant une étiquette du PLM datée de Paris, le 27 juillet 1889, renforça la conviction de Goron qui obtint une deuxième expertise à laquelle procéda le professeur Lacassagne en personne. Celui-ci, grâce à un certain nombre d'indices put annoncer que "la succession de maître Gouffé était ouverte." La disparition de l'huissier parisien trouvait son explication, l'affaire de la "malle à Gouffé" commençait et avec elle une chasse à

l'homme jusqu'en Amérique, qui passionna le monde entier, mieux que ne l'aurait fait un feuilleton, et c'est à Cuba que Eyraud fut finalement arrêté <sup>22</sup>.

Les mœurs des policiers réels avaient également de quoi fasciner les imaginations. Le "limier" est un chasseur : de ce dernier il doit avoir le flair, les précautions, l'aptitude à suivre une piste, le goût de la traque, mais aussi parfois celui des trophées. Le nom de Rossignol reste attaché à l'affaire la plus curieuse et la plus surprenante qui jette un jour singulier sur les mentalités particulières de ces chasseurs d'hommes. Est-ce Macé – le chef de la sûreté de 1879 à 1884 – qui en a lancé l'usage ou était-ce une pratique déjà établie avant lui ? Toujours est-il que des policiers de ce service ont pris l'habitude de conserver des "souvenirs" des assassins qu'ils ont arrêtés ou côtoyés et des affaires célèbres qu'ils ont résolues <sup>23</sup>. C'est ainsi qu'au lendemain de l'exécution de Pranzini, Goron demanda à Rossignol un souvenir du triple assassin. Rossignol, pour être agréable à son chef, se rendit à l'amphithéâtre de l'École de médecine, prit dans les morceaux du corps du supplicié livré au scalpel des étudiants, comme c'était la règle, un morceau de la poitrine, en enleva la peau, la dégraisa, la passa à l'alun, la tanna lui-même et en fit faire deux porte-cartes chez un fabricant de portefeuille qui l'interrogea sur l'origine de cette curieuse "peau à poils". Il offrit ces portefeuilles à ses chefs Goron et Taylor. Mais pour se faire "de la réclame", le fabricant raconta l'anecdote à Grison, le journaliste du *Figaro*. Aussitôt la nouvelle connue, ce fut un beau tollé : Rossignol fut inculpé de "violation de sépulture" et on réclama la démission des coupables. C'est seulement la volonté de ne pas "sacrifier aux mânes d'un assassin ceux-là mêmes qui l'avaient fait condamner" et les états de service de Rossignol qui empêchèrent l'affaire d'aller plus loin, mais cette pratique, que Rossignol et Goron affirmèrent courante, en dit long sur les mœurs des chasseurs d'homme de la sûreté <sup>24</sup>. On le voit, la réalité pouvait largement dépasser la fiction.

Le "syndrome de Vidocq" a également beaucoup fasciné l'imagination. Si l'idée, largement répandue pendant tout le siècle, que, pour traquer les criminels, il faut en être ou en avoir été un soi-même, a tendance à s'estomper, en partie grâce au roman policier et à la police scientifique, la conviction que le contact avec le monde de la prostitution, des souteneurs, du crime est pleine de dangers et de tentations pour le policier, était régulièrement renforcée par les exemples de ce qu'on appellerait aujourd'hui des "ripoux". L'un des cas les plus exemplaires fut celui de Louis Warzé. *Le Matin* du 17 avril 1911 racontait l'histoire édifiante du "policier apache", inspecteur de la "brigade mobile" de la Préfecture de police devenu souteneur et cambrioleur. Surnommé "Nick Carter" dans le milieu, il avait même été chargé d'enquêter sur ses propres méfaits : une histoire bien propre à inspirer Maurice Leblanc et ses confrères. De fait, quelques mois plus tard, en juillet, Allain et Souvestre publiaient le 6<sup>e</sup> épisode des aventures de Fantomas : *Le policier apache*. Nous avons-là un exemple parmi des centaines de l'exploitation directe du fait divers et de personnages de policiers réels <sup>25</sup>.

*De la fiction à la réalité*

Si le roman policier s'inspire sans doute fortement de la réalité policière quotidienne ou mythifiée, en retour, et c'est un aspect grandement méconnu, il a puissamment contribué à modifier non seulement l'image de la police dans l'opinion, mais la police et ses techniques, voire les policiers eux-mêmes. L'illusion d'une police infallible, qui naît avec les progrès techniques et les réussites de la police judiciaire, doit beaucoup aux enquêtes et énigmes criminelles résolues avec le brio qu'on leur connaît par M. Lecoq, Sherlock Holmes ou Rouletabille. Le roman policier n'a pas "inventé" le détective ou le policier au grand flair, mais il l'a rendu populaire et c'est sa première influence : il a considérablement modifié l'image de la police et du policier dans l'opinion publique.

Quand Flaubert, dans son *Dictionnaire des idées reçues*, écrit que la police "a toujours tort", il ne fait que mettre en lumière un cliché dont la littérature renvoie l'écho tout au long du siècle : on y rencontre peu de personnages de policiers qui ne soient pas inquiétants, corrompus, pervers. Le mélange de fascination et de répulsion que suscite chez les écrivains d'alors cette "police des bouges et des clubs" <sup>26</sup> tient d'abord aux méthodes qu'elle emploie et à celles que l'opinion publique lui attribue généreusement : "passage au tabac", "ligotage", indicateurs, "condé", provocations. Au lendemain du second Empire, l'image de la police est désastreuse : le policier c'est au mieux le "sergot" assassin, au pire le mouchard, l'agent provocateur et corrupteur. La littérature donne maints exemples de cette défaveur : après Balzac et le Vautrin des *Illusions perdues* ou encore les personnages de Corentin et Peyrade d'*Une ténébreuse affaire* (1840), c'est Victor Hugo dans *Les Misérables* avec le personnage de Javert qui donne sans doute l'image la plus inquiétante du policier, tout en montrant les rapports difficiles et ambigus qui lient police et opinion publique <sup>27</sup>. Si, à la fin du siècle, Javert et Vidocq tendent à céder la place à Monsieur Lecoq et Sherlock Holmes comme figures emblématiques de policiers, c'est, en partie, l'œuvre du roman policier.

Les limiers que nous avons évoqués ont excité l'imaginaire et suscité l'admiration de leurs contemporains. Des articles plus qu'élogieux leur étaient régulièrement consacrés dans la presse. "On ne sait ce qu'il faut admirer davantage : l'adresse ou l'intrépidité, la fantaisie ou la bravoure" de ces "modestes agents du devoir qui conservent sous la perpétuelle menace du danger leur sang-froid et leur fertilité d'invention"<sup>28</sup>. L'image du limier, de "l'habile M.... chef de la sûreté" doit beaucoup à la presse. Cette dernière et la police "new look" ont d'ailleurs grandi appuyées l'une sur l'autre. La presse fonde ses tirages sur le sensationnel et dans ce domaine la police est une collaboratrice indispensable. En échange de quoi le changement d'image de la police dans l'opinion lui doit beaucoup. Les grandes figures de la sûreté, de Canler à Goron, en passant par M. Claude et Macé, ont joui d'un prestige certain qui s'explique tout à la fois par

l'aura de mystère qui entoure leur métier, l'écho rencontré dans le public par les crimes ou les affaires à sensation, un prestige que la presse et leurs mémoires ont complaisamment contribué à accroître. C'est un fait indéniable, grâce au retentissement de certaines affaires, grâce surtout aux romans de Gaboriau et aux aventures de Sherlock Holmes, les agents de la sûreté jouissent désormais "d'un prestige indéfinissable" <sup>29</sup>.

Le roman policier a si puissamment contribué à transformer l'image du policier qu'il est à l'origine de plus d'une vocation. Jules Belin – le policier qui a confondu et arrêté Landru –, Goron, le chef de la sûreté parisienne, comme beaucoup de leurs collègues entrés dans la police après 1880, avouent avoir embrassé la carrière policière après la lecture des mémoires de Canler ou de M. Claude, ou par admiration pour "Monsieur Lecoq"<sup>30</sup>. Dans la biographie qu'ils étaient tenus de rédiger à la sortie de l'Ecole de police municipale, créée à la Préfecture de police en 1883, de simples gardiens de la paix avouent que ce sont les "exploits" des Jaume ou Rossignol relatés par la presse ou les aventures de Sherlock Holmes, Rouletabille ou Nick Carter – qu'ils ont lues dans des publications "à cinq sous" – qui sont à l'origine d'une véritable vocation. Certes, il ne faut pas surestimer cette influence, beaucoup de policiers ont embrassé cette carrière sans le moindre enthousiasme, par hasard ou par défaut, mais **incontestablement l'aura plus ou moins mythique qui nimbe le personnage du policier, en partie à cause du roman, joue un rôle qui n'existait pas avant 1875-1880, même si, la plupart du temps, la découverte de la réalité quotidienne d'un métier qui n'a rien à voir avec les enquêtes passionnantes de leurs héros, provoque une déception ou une désillusion perceptibles dans leurs mémoires.**

**Cette influence des personnages de roman rejaille même sur l'apparence physique des policiers ou leur manière de se comporter : le personnage de Maigret a multiplié dans les années cinquante le stéréotype du policier en chapeau mou et pardessus, quand ce n'est pas l'usage de la pipe comme accessoire indispensable au limier depuis les exploits du locataire de Baker Street. Au début du siècle, tous les inspecteurs de la sûreté ont voulu ressembler d'une manière ou d'une autre à M. Lecoq de la même façon qu'aujourd'hui, consciemment ou non, les policiers imitent les comportements, les habitudes des personnages incarnés au cinéma par Alain Delon ou Al Pacino.**

### *Policiers réels face à leurs collègues de la littérature*

Que pensaient réellement les policiers en chair et en os de leurs célèbres collègues de la littérature ? A lire les "interviews" données à la presse par les "limiers" de la sûreté ou les mémoires de policiers qui abordent la question, on perçoit nettement un mélange d'admiration, de jalousie, de dédain, voire de mépris. Les uns ne cachent pas leur admiration pour l'habileté de leurs collègues de fiction, mais la majorité des policiers de terrain n'éprouvent, ou affirment n'éprouver, que dédain pour des héros de papier, résolvant des énigmes qui leur

paraissent bien éloignées de la réalité quotidienne qui est la leur. Edmond Locard, disciple et élève de Lacassagne, directeur du laboratoire de police scientifique de Lyon, "l'Expert" de toutes les affaires criminelles d'un demi-siècle, qui a, le premier, identifié et fait condamner par une cour d'assise française un voleur sur une seule preuve indicielle et réussi à identifier Angèle Laval, le "corbeau" de Tulle, est l'un des seuls professionnels à s'être intéressé de près aux policiers de roman. Dans un essai paru en 1924 <sup>31</sup>, il analyse les méthodes des héros d'Edgar Poe, Gaboriau et Conan Doyle et les compare à celles des policiers réels. Que pense-t-il des enquêtes et des méthodes de ces "collègues" ? Dupin "fait de la police comme d'autres font du calcul intégral et avec l'infailibilité du génie", il est "beaucoup plus fort que Sherlock Holmes", à côté de lui, "Lecoq n'est qu'un manœuvre", mais, "décourageant par sa supériorité", il est inimitable. Locard crédite Tabaret d'excellentes expertises des traces mais dénonce ses fautes de raisonnement. En revanche, il apprécie chez M. Lecoq un "tempérament policier de premier ordre", d'admirables analyses de traces, des qualités d'observation et de raisonnement qui pourraient servir de modèle à tout policier, dont pas un sur mille, cinquante ans après, ne saurait faire aussi bien malgré les progrès considérables des connaissances techniques. Sherlock Holmes, qui "connait mieux son métier que Dupin" et qui est "beaucoup plus instruit que Lecoq", est le type même du policier spécialement adapté à son art. "Tout est à imiter chez Holmes : sa spécialisation, sa compétence technique, mais où il reste le maître, c'est dans le choix heureux de l'hypothèse, dans l'intuition, dans la force logique". Il est surtout un "initiateur de génie", un "modèle au point de vue technique". Pratiquant la police scientifique avant qu'elle ne soit inventée, il a créé un art nouveau. Premier expert policier à la recherche de preuves indiciales, Holmes est à créditer d'une réelle influence sur la technique policière : Locard avoue d'ailleurs lui avoir emprunté l'idée de la recherche de poussières sur les vêtements et celle de l'analyse des taches de boue; Reiss lui a "emprunté" le programme de ses cours de criminalistique à l'Université de Lausanne. Sa seule infériorité sur les policiers de laboratoire tient à une surprenante méconnaissance des empreintes digitales alors même que les travaux de Galton, Herschell et Henry étaient connus.

Cependant, et en dépit de ces compliments, Edmond Locard partage avec la plupart des policiers le sentiment que la littérature policière est d'une influence pernicieuse. Elle serait responsable, avec la presse, de la notoriété attachée au crime et au criminel : "le moindre crime, même opéré sans génie, assure une publicité qui eût rendu jaloux feu M. Edmond Rostand" ; or, chaque attentat, chaque récit de crime engendre une série d'imitateurs. En ce sens, Conan Doyle "a bien quelque part de culpabilité dans cette funeste influence". On trouve ainsi sous la plume de nombreux policiers, comme sous celle de pénalistes comme Tarde, le danger du "crime d'imitation" et une condamnation des récits de crimes, imaginaires ou authentiques, rapportés par la presse ou le roman. Une attitude qui n'est pas sans illogisme si l'on veut bien considérer que les mémoires écrits par les policiers abondent de tels récits ou descriptions et si l'on sait, par exemple,

que le crime et le personnage de Lacenaire évoqués par Canler <sup>32</sup> ont suscité des imitateurs. Locard lui-même n'a pas hésité à décrire de nombreux crimes dans ses ouvrages. Ne faudrait-il voir alors dans le dédain ou la condamnation du roman policier par les authentiques policiers au mieux qu'une rivalité commerciale, au pire qu'une jalousie ?

Enfin, les policiers réels, quoique flattés de l'image que certains romans donnent de leur métier, éprouvent quelque agacement devant ces récits d'enquêtes et d'aventures qui ne correspondent que de très loin aux routines quotidiennes de leur métier. Il faut également garder à l'esprit que le policier positif et admirable comme peut l'être Lecoq, détonnera encore longtemps dans la production littéraire. Beaucoup de romans contiennent encore des charges féroces contre la police dont on souligne complaisamment l'impuissance, les travers ridicules, le manque de moyens ou de perspicacité, les pesanteurs bureaucratiques. Mortifiés par l'image que certains auteurs donnent d'une police ridiculisée par des "détectives amateurs", les policiers apprécient peu de retrouver sur le terrain des émules de Rouletabille qui nuisent aux enquêtes par leurs méthodes spectaculaires et maladroites, la divulgation de certains détails ou la médiatisation dont ils entourent les faits. Peu d'entre eux sauront, comme Goron, utiliser au mieux cette mutation de leur travail; le monde des "limiers", dans sa majorité, ne cesse de récriminer contre ces "amateurs" qui brouillent les pistes, donnent l'éveil aux suspects, suscitent des faux-témoins voire des faux coupables tentés par la célébrité que confère la presse <sup>33</sup>. Ne cherchons pas ailleurs l'origine d'un des traits fondamentaux qui caractérisent la "culture" et les mentalités policières : l'opposition entre le professionnel et l'amateur, celui qui sait et celui qui croit savoir...

Il existe bel et bien des allers-retours incessants entre fiction et réalité : des personnages de policiers réels, d'authentiques affaires criminelles ont à l'évidence inspiré des héros ou des situations de roman, mais ceux-ci ont, à leur tour, suscité des vocations et des mimétismes, un "type" policier, voire des idées de méfaits... Roman et réalité se nourrissent l'un de l'autre et évoluent parallèlement comme les personnages de Sherlock Holmes puis de Maigret, inspirés d'individus réels, ont, à leur tour créé une image de la police, un archétype de policier et suscité des imitations. Dans ce domaine, l'interpénétration du réel et de l'imaginaire est inextricable. Le roman policier, comme la presse et aujourd'hui le cinéma, porte son lot de responsabilité dans la construction d'une image fantasmatique de la police. La part considérable de mythe qui nimbait déjà l'institution policière va s'en trouver épaissie et rendre encore plus difficile toute analyse scientifique et dépassionnée d'un monde, de pratiques, marqués par l'ombre de Fouché et de Vidocq ,

(I.E.P. de Grenoble)

## NOTES

1. "Signes, traces et pistes. Racines d'un paradigme de l'indice", *Le Débat*, 1980/6, p. 3-44.
2. Ces trois médecins de formation trouvaient-là une application de la "sémiotique médicale" qui consiste à porter un diagnostic à partir de symptômes superficiels.
3. Pour une histoire plus détaillée de la genèse de cette invention, on se reportera aux articles de Kumugazu-Minakata (*La Nature*, décembre 1894) et de Stockis (*Revue du droit pénal*, Bruxelles, février 1921).
4. La police scientifique et toutes ses techniques n'ont par exemple pas réussi à apporter la moindre preuve indicielle contre Landru. Ajoutons que l'attitude de Bertillon dans l'affaire Dreyfus jeta un doute sérieux sur sa personnalité et que ce doute rejaillit sur ses travaux.
5. Voir J.-M. Berlière, "Alexandre Jacob cambrioleur anarchiste", *L'Histoire*, n° 127, sept. 1989, p. 18-24.
6. A cette réserve près toutefois que peu de policiers réels atteignaient le niveau de M. Lecoq.
7. Edition de la Pléiade, tome 2, p. 554.
8. *Paris, ses organes, ses fonctions, sa vie dans la deuxième moitié du XIXe siècle*, Paris, 1884.
9. *L'Illustration*, n° 2472, du 12 juillet 1890, p. 30.
10. "S'il y a du soleil il fondra, s'il pleut, il coulera", *La Police : ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être...*, 1919, p. 48.
11. Goron (Marie-François), chef de la sûreté 1887-1894, *Les Mémoires de Goron, ancien chef de la Sûreté*. Paris, 1897, t. 1, p. 209 et suiv.
12. Valbel (Horace), *La Police de sûreté en 1889, 1889*, p. 155 et suiv.
13. "J'étais nu en venant au monde, maintenant j'ai trois paires de chaussettes, deux chemises et un paletot : c'est toujours autant de gagné" (*Mémoires de Rossignol*, p. 355).
14. *La Gazette des tribunaux*, janvier 1887 et Goron, t. 1, p. 278.
15. Goron, p. 209 et suiv.
16. H. Valbel, p. 97.
17. "Il excellait à ce genre de métamorphose", écrit de lui Gustave Rossignol qui raconte une de leurs missions communes, où ils se déguisent en courtiers pour surprendre un assassin, (ouvr. cit., p. 96)
18. "On peut le charger de n'importe quelle enquête, l'envoyer chercher à n'importe quelle heure [...] il est prêt" (Valbel, ouvr. cit., p. 97).
19. En 1889, il confondra Dauga "l'assassin de Pont à Mousson" – un ancien gendarme auteur d'une dizaine de crimes – après plusieurs semaines de recherches sur les foires, les marchés et même en prison, sous les déguisements les plus divers.
20. Goron, tome 4, p. 119 et suiv.
21. En 1887, le service de la sûreté ne possède pas le téléphone et n'a pas son propre télégraphe, d'autre part il n'existe aucun rapport ni aucun lien entre la police de Marseille, police municipale, et la Préfecture de police de Paris.
22. Sur cette affaire voir P. Darmon, *La Malle à Gouffé*, Paris, Dunod, 1988, et E. Locard, *La Malle sanglante de Millery*, Paris, 1934.
23. Les collections de G. Macé (*Mon musée criminel*, Paris, 1890,) et de Goron étaient célèbres : composées de couteaux, de bombes et autres armes d'assassins, elles ont fourni les premiers éléments du Musée des archives de la Préfecture de police inauguré par le préfet Louis Lépine au début du siècle et que l'on peut visiter au commissariat du Ve arrondissement, Petite rue des Carmes.
24. *Mémoires de Rossignol*, p. 260 et suiv., *Mémoires de Goron*, t. 2, p.173-177 ; *La France* du 25 septembre 1887.
25. Une pratique systématique – selon D. Kalifa, historien et créateur de la "Société des amis de Fantomas" – chez deux auteurs dont "l'armoire aux trucs" comme ils l'appelaient était constituée de coupures de presse, d'échos, de faits divers, de portraits, qu'ils réutilisaient, sans

même les modifier parfois, selon les besoins des épisodes de leur série.

26. Guiral (P.), "Police et sensibilité française", dans Aubert (J.) et al., *L'Etat et sa police en France 1789-1914*, Droz, 1979, p. 164.

27. "La société maintient irrémédiablement au dehors d'elle deux classes d'hommes, ceux qui l'attaquent et ceux qui la gardent" parce que "le dogue effraie autrement que le loup" (*Les Misérables*, 1ère partie, Livres V et VI).

28. "Les trente-six incarnations d'un policier", *Lecture pour tous*, janv. 1905, p. 341 et suiv.

29. *La Police à Paris...*, 1887, p. 18.

30. J. Belin, *Trente ans de Sûreté nationale*, Paris 1950, p. 12, Goron, 1897, t. 1, p. 52 et suiv.

31. *Policiers de roman et policiers de laboratoire*.

32. *Les Mémoires de Canler ancien chef du Service de la sûreté*, Paris, 1862.

33. Ils seront légions par exemple dans l'affaire Gouffé.

## RÉFÉRENCES, SOURCES ET INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Belin (J.), *Trente ans de Sûreté Nationale*, Paris, 1950.

Bercher (Docteur J.-H.), *Etude médico-légale de l'Œuvre de Conan Doyle*, Lyon, A. Storck, 1906.

Bercher (Doct. J.-H.), *L'Œuvre de Conan Doyle et la police scientifique au XXe siècle*. Préface de R.-A. Reiss, Paris, 1906, IV-89 p.

Bertillon (A.), "Une application pratique de l'anthropométrie sur un procédé d'identification permettant de retrouver le nom d'un récidiviste au moyen de son seul signalement", *Annales de Démographie Internationale*, 1881.

Bertillon (A.), "L'anthropométrie judiciaire à Paris en 1889", *Archives d'Anthropologie Criminelle*, 1890, p. 472 et suiv.

Bertillon (A.), "Résultats obtenus par l'anthropométrie au point de vue de la criminalité", Rapport au quatrième Congrès d'Anthropologie Criminelle, 1896, p. 592 et suiv.

Bertillon (A.), "Documents de technique policière : affaires Renard et Courtois, assassinat du financier X.", *Archives d'Anthropologie Criminelle et de Médecine Légale*, T.XXIV, p. 190-191, oct.-nov. 1909.

Bertillon (Suzanne), *La Vie d'A. Bertillon inventeur de l'anthropométrie*, Paris, 1941.

Ceccaldi (P.-F.), "Les enquêtes de Sherlock Holmes", *Liaisons*, n° 250, nov.-déc. 1980.

Galton (F.), *Finger prints*, London, 1892.

Garraud (P.), *La Preuve par indice dans le procès pénal*, thèse, Paris, 1913.

Goron (Marie-François), chef de la sûreté 1887-1894, *Les Mémoires de Goron ancien chef de la Sûreté.*, Paris, 1897, 4 vol.

Hamon (Louis) commissaire de police, *Police et criminalité, impressions d'un vieux policier*, Paris, 1900.

*La Police à Paris, son organisation, son fonctionnement, par un rédacteur du Temps*, Paris, 1887, 191 p.

Lacassagne (A.), *Affaire de la rue Tavernier: strangulation par les mains ou suffocation ?* Lyon (s.d.), in-8, 34 p., fig.

Lacassagne (A.), *Affaire Gouffé*. Lyon, 1891, in-8, 93 p, fig, pl. et fac-similé.

- Lacassagne (A.), *Affaire de la Villette : assassinat de la "petite vieille" étranglée puis assommée à coups de bouteille : présence sur le lit de la victime d'un "bloc fécal" contenant des ascarides lombricoïdes.*, Lyon, 1901, in-8, 12 p.
- Lacassagne (A.), *Tentative de décollation à l'aide d'un couteau de cuisine, puis submersion : suicide double*, Lyon, s.d., in-8, 8 p. fig.
- Lacassagne (A.), "Alphonse Bertillon, l'homme, le savant, le philosophe", *Archives d'Anthropologie Criminelle*, 1914, p. 161 et suiv.
- Locard (Edmond), *L'Identification des récidivistes*. Paris, 1909, in-4, 428 p. avec 85 fig.
- Locard (E.), "Edgar Poe détective", *Archives d'anthropologie Criminelle*.
- Locard (E.), *Laboratoire de police et instruction criminelle*. Lyon, 1913, in-8, 40 p.
- Locard (E.), "L'œuvre d'Alphonse Bertillon", *Archives d'Anthropologie Criminelle*, 1914, p. 167 et suiv.
- Locard (E.), *La Police: ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être*, Paris, 1919.
- Locard (E.), *L'Enquête criminelle et les méthodes scientifiques.*, Paris, 1920.
- Locard (E.), *Policiers de romans et policiers de laboratoire.*, Paris, 1924.
- Locard (E.), *Le Crime et les criminels*. Paris, 1927 (10e édition).
- Locard (E.), *Contes apaches (souvenirs d'un policier)*, Lyon, 1933.
- Locard (E.), *La Malle sanglante de Millery (affaire Gouffé)*, Paris, 1934.
- Macé (Gustave), chef de la sûreté de 1879 à 1884, *Mon premier crime*, Paris, 1885.
- Macé (G.), *Le Service de sûreté par son ancien chef*, Paris, 1885, 3e éd.
- Macé (G.), *Mon musée criminel*, Paris, 1890.
- Macé (G.), *Crimes impunis*, Paris, 1897.
- Messac (R.), *Le "detective novel" et l'influence de la pensée scientifique*, Paris, 1929.
- Niceforo (A.), *La Police et l'enquête judiciaire scientifique*, préface du docteur Lacassagne et nombreux documents photographiques des services de l'identité judiciaire de Paris, Berlin, Dresde et Lausanne. Paris, 1907, in-8, XII-445 p.
- Osborn, *Questioned documents*, Rochester-New York, 1910.
- Osborn, *The Problem of Proof*, New York, 1924.
- Petit (Docteur Georges), *Etude médico-psychologique sur Edgar Poe*, Paris-Lyon, A. Malaine, 1906.
- Reiss (R.-A.), *Manuel du portrait parlé (Méthode Bertillon) à l'usage de la police*, Lausanne, 1905, in-8, V111-134 p., fig. pl.
- Rhodes (H.), *A. Bertillon : the father of scientific detection*, Londres, 1956.
- Rhodes (T.F.), *La Police scientifique.*, Paris, 1934.
- Rossignol (G.-A.), *Mémoires de Rossignol ex-Inspecteur principal de la Sûreté*, Paris, 1900, in-18, 360 p.
- Stockis (E.), "Alphonse Bertillon", *Archives Internationales de Médecine Légale*, Liège, 1914.
- Valbel (Horace), *La Police de sûreté en 1889*, Paris, 1889.
- Zaki (M.), *Le Rôle des laboratoires de police technique*, thèse, Lyon, 1929, in-8, 205 p.